



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

Groupe de la Banque Africaine de
Développement (BAD)

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

Sélection d'un consultant pour la mobilisation sociale et sensibilisation au VIH/SIDA, à la protection de l'environnement et à la sécurité routière dans le cadre du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru le journal « L'AS » du 20 Décembre 2021.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement, afin de financer le projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud et compte utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations de services intellectuels relatif à la sélection d'un Consultant pour la mobilisation sociale et à la sensibilisation au VIH/SIDA, à la protection de l'environnement et à la sécurité routière.
3. L'objectif de cette mission est de faire profiter pleinement les populations des effets escomptés du projet à travers l'adoption de comportements responsables dans les domaines visés. Plus spécifiquement, il s'agira :
 - de mobiliser les populations de la zone autour des enjeux du projet ;
 - de sensibiliser les populations sur le VIH/SIDA ;
 - d'amener les populations de la zone d'influence du projet à prendre conscience des enjeux environnementaux de leur milieu ;
 - d'inculquer aux populations des comportements responsables à adopter dans le domaine de la santé, de l'environnement et de la sécurité routière ;
 - et de renforcer la durabilité des réalisations du projet ;

La durée de la mission est de six (06) mois

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (une brève description des activités, des domaines d'intervention et du nombre d'années d'expérience de la structure, les qualifications dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution de marchés similaires, la structuration technique et managériale du cabinet, une description des qualifications générales du personnel permanent).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste restreinte de cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante à l'issue de cet AMI. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de la **Sélection Basée sur la Qualité et Cout (SBQC)**. Les Consultants seront présélectionnés selon les règles de procédure du décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics du Sénégal et sur la base de la grille d'évaluation des critères ci-après:

- Qualification générale dans le domaine de la sensibilisation : noté sur **20 points** ;
- Expérience du cabinet dans l'exécution de missions similaires (mobilisation sociale, campagne de sensibilisation ou de vulgarisation sur les problèmes de santé « VIH SIDA », de protection de l'environnement ou de la sécurité routière), notée sur **30 points**, soit 7,5 points par mission similaire réalisée pour un maximum de quatre **(04) missions** ;
- Qualification du personnel permanent pour conduire la mission notée sur **50 points** ;

Ce personnel doit comporter au minimum les qualifications et compétences suivantes :

- un coordonnateur, titulaire d'un BAC+5 en sciences sociales, environnement, communication ou équivalent, justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans **(10 points)** ;
- un expert en santé, , titulaire d'un BAC + 4 dans le domaine de la santé publique ou équivalent, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en santé publique **(08 points)** ;
- un expert environnementaliste, titulaire d'un BAC + 4 en science de l'environnement, géographie ou équivalent ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en environnement **(08 points)** ;
- un expert en sécurité routière, titulaire d'un diplôme d'ingénieur BAC + 4 avec une spécialisation en sécurité routière en ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en sécurité routière **(08 points)** ;

- un expert en communication, titulaire d'un diplôme BAC + 4 en communication en ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en communication (**08 points**) .
- un expert en formation/animation, titulaire d'un diplôme BAC + 4 en ingénierie de la formation/animation ou équivalent en ayant au moins cinq (05) ans d'expérience en formation/animation (**08 points**).

Le nombre minimum de points requis est de **70 points**

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) de 8 heures à 17 heures (GMT) :

Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x F, Fann
Résidence.

Tel: (+221) 33 869 07 51

Fax : (+221) 33 864 63 50

E-mail : ageroute@ageroute.sn rndour@ageroute.sn, amane@ageroute.sn

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le 05 mai 2022 à 10 heures 30 minutes précises (GMT) et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un cabinet chargé de la mobilisation sociale et la sensibilisation au VIH/SIDA, à la protection de l'environnement et à la sécurité routière dans le cadre du Projet de réhabilitation de la route Sénoba-Ziguinchor-Mpack et de désenclavement des régions du Sud** »

7. La langue de travail sera le français.

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE